

Sous la direction de

Mathias FORTEAU  
Jean-Marc THOUVENIN

TRAITÉ \_\_\_\_\_  
DE DROIT  
INTERNATIONAL  
DE LA MER

Préface de

Tullio TREVES

CEDIN

EDITIONS A. PEDONE

## PRÉFACE

Pourquoi un traité du droit international de la mer ? Et pourquoi un traité en français ? Ce sont les questions qui surgissent immédiatement devant cet imposant volume.

L'utilité d'un examen détaillé et systématique du droit international de la mer, ce que l'idée même de traité suggère, me paraît évidente. Le droit international de la mer a fait l'objet d'interminables efforts de codification couvrant, avec des courtes interruptions, un demi-siècle, de la conférence de la Société des Nations de 1930 à la conclusion de la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer en 1982. A la suite de ce processus, la communauté internationale se trouve maintenant dotée d'un instrument de base, d'un point de référence incontournable pour toute question de droit de la mer. Cet instrument est la convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982, entrée en vigueur en 1994. Elle est aujourd'hui obligatoire pour 168 Etats, y compris l'Union européenne et même les Etats qui n'y sont pas parties, comme notamment les Etats-Unis, s'y réfèrent régulièrement.

Un traité du droit international de la mer – trente-cinq ans après l'adoption de la Convention et plus de vingt ans après son entrée en vigueur – se doit de ne pas se limiter à un examen approfondi de ce texte. Une pratique étendue des Etats et des cours et tribunaux internationaux requiert maintenant que l'analyse des questions de droit international de la mer s'étende au-delà de la Convention.

Une jurisprudence abondante donne une perspective nouvelle à l'étude du droit international de la mer. Elle provient non seulement des organes prévus par la Convention, la Cour internationale de Justice, le Tribunal international du droit de la mer et les tribunaux arbitraux mentionnés à l'annexe VII, mais aussi d'autres cours et tribunaux internationaux, notamment la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour et le Tribunal de première instance de l'Union européenne, et de nombreuses institutions judiciaires internes.

De plus, de nouveaux instruments internationaux sont venus s'ajouter à la Convention – souvent liés à celle-ci par des références croisées et par l'emprunt par ces nouveaux instruments des mécanismes de règlement des différends prévus par la Convention. Au nombre des instruments internationaux récents qu'on ne peut oublier se trouvent également les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies au titre du chapitre VII de la Charte, notamment en matière de piraterie et de transport par mer d'armes de destruction massive. En outre, les Etats – et l'Union européenne – se sont rendus compte des implications des obligations prévues par la Convention pour le droit interne. Dans la plupart des Etats s'est développé ainsi un réseau complexe de lois,

## PRÉFACE

règlements, pratiques administratives, dont la compatibilité avec la Convention peut quelquefois faire l'objet de doutes.

Tous ces développements indiquent que la Convention reste au centre du droit international de la mer mais qu'elle n'est point isolée. L'examen de n'importe quelle question de droit international de la mer doit aujourd'hui faire appel à une multitude de sources internationales et internes, y compris de l'Union européenne. Cela vaut pour ce qui est de l'examen scientifique du droit international de la mer, qu'il est devenu absurde de considérer comme un système se suffisant à lui-même (*self contained regime*). Cela vaut d'autant plus pour l'application pratique et judiciaire de ce droit dans l'optique de laquelle aux questions surgissant de la pluralité de sources de droit matériel s'ajoutent celles concernant la compétence et les conflits de compétence qui surgissent de la pluralité des règles sur la solution des différends et de la pluralité de cours et tribunaux internationaux.

Un traité qui envisage le droit international de la mer dans cette perspective, un traité de la post-codification, est aujourd'hui une entreprise scientifique nécessaire et utile dans une perspective pratique et non seulement académique. Le droit international de la mer intéresse de plus en plus non seulement les praticiens du droit international public qui voient se multiplier les affaires portant sur cette branche du droit, mais aussi les praticiens agissant devant les juridictions internes, de l'Union européenne ainsi que des droits de l'homme.

Mais pourquoi un traité en langue française ? L'anglais – on ne saurait le cacher – est devenu la langue la plus utilisée dans les négociations et les différends internationaux, ainsi que celle qu'utilisent la plupart des auteurs dont la langue maternelle n'est pas l'anglais et qui s'occupent de droit international. Et c'est en anglais que sont rédigés les deux ouvrages collectifs concernant le droit de la mer les plus récents : le *Oxford Handbook of the Law of the Sea* paru en 2015 et le Commentaire de la Convention du droit de la mer dirigé par Alexander Proelss paru en 2017. Cela nonobstant, ou peut-être à cause de cela, il est important que la doctrine du droit de la mer, française ou non, continue à utiliser le français. Il y a là une nécessité juridique et une nécessité de tradition doctrinale.

La nécessité juridique réside dans le fait que la convention des Nations Unies sur le droit de la mer a un texte français qui fait foi, comme le texte anglais et ceux dans les autres langues officielles des Nations Unies. Souvent l'analyse comparée des textes dans les différentes langues officielles porte à l'éclaircissement de leur signification. En outre, le français est langue officielle de la Cour internationale de Justice et du Tribunal international du droit de la mer. Il serait regrettable que les juges et les plaideurs ne puissent puiser pour leur préparation dans des ouvrages complets et à jour dans la langue qu'ils sont en droit d'utiliser dans leurs délibérations et plaidoiries.

La nécessité dérivant de la tradition culturelle est, à mon avis, encore plus importante. C'est en français qu'est rédigé le monumental *Droit international public de la mer* de Gilbert Gidel, l'ouvrage qui a dominé la doctrine dans la période entre la conférence de la Haye de 1930 et celle de Genève de 1958. C'est en français que René-Jean Dupuy et Daniel Vignes invitèrent un groupe international et multilingue d'auteurs, la plupart desquels avaient participé à la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, à contribuer au *Traité du droit international de la mer*, paru en 1985. La littérature en français sur le droit international de la mer a été florissante au cours des décades suivant l'adoption de la Convention de 1982. On ne saurait oublier, parmi d'autres ouvrages, l'imposant (et malheureusement inachevé) livre de Laurent Lucchini et Michel Voelkel sur *Le droit de la mer* dont trois volumes sont parus entre 1990 et 1996 et les travaux pour la plupart en français de l'Association internationale du droit de la mer, fondée par Daniel Vignes, et de l'Institut du droit économique de la mer de Monaco, fondé par Laurent Lucchini et aujourd'hui animé par Annick de Marffy-Mantuano. La publication d'un traité du droit international de la mer de nouvelle génération, dirigé par des spécialistes reconnus du droit international, mais qui n'ont pas vécu l'expérience de la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, est ainsi un développement naturel et opportun. Et il est aussi naturel et opportun que l'équipe réunie pour la rédaction des chapitres soit composée pour la plupart de jeunes chercheurs et universitaires français, mais sans exclure quelques autorités des générations les moins jeunes et un bon nombre de collaborateurs non-français et non-francophones.

Le résultat des efforts de Mathias Forteau et Jean-Marc Thouvenin et de leur équipe est un *Traité de droit international de la mer* qui correspond aux nécessités d'un temps où la Convention de 1982, tout en restant au centre du système, coexiste avec d'autres instruments portant sur le droit de la mer, avec une pratique de plus en plus abondante et qui voit un enchevêtrement avec d'autres secteurs du droit international. Le lecteur de ce Traité y trouvera les analyses nécessaires de la Convention ; il y trouvera une attention privilégiée aux aspects institutionnels concernant non seulement les institutions établies par la Convention, mais aussi d'autres institutions ayant un rôle dans le droit de la mer. Au nombre de celles-ci, l'Union européenne fait l'objet de développements particulièrement détaillés. Les reflets sur le droit interne (il n'était pas possible de s'aventurer dans un examen comparé étendu) sont limités à un chapitre exemplaire sur la France. Les sujets les plus actuels, et non envisagés par la Convention de 1982, tels que le régime des ressources génétiques des mers au-delà des limites de la juridiction nationale, l'impact des changements climatiques, l'acidification des océans, font l'objet de beaucoup d'attention dans les différents chapitres du Traité. Dans une partie finale le lecteur trouvera un examen détaillé – ce qui est nouveau dans les ouvrages généraux sur le droit international de la mer – des rapports entre le droit international de la mer et d'autres branches du droit international : le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le droit humanitaire, les sanctions, le droit international économique et social, la protection de l'individu, le droit aérien. Les relations

## PRÉFACE

avec le droit de l'environnement et le droit de l'Union européenne sont traitées lors de l'examen des aspects pertinents du droit de la mer.

Le présent Traité est ainsi un instrument de recherche et d'enseignement qui examine une branche ancienne du droit international dans une perspective actuelle. Les chercheurs, pas seulement français, y trouveront les orientations et les informations nécessaires dans une perspective qui est celle du temps présent où la pratique des États et des juridictions internationales met à l'épreuve les résultats d'un demi-siècle d'efforts de codification.

TULLIO TREVES

*Professeur à l'Université de Milan, Ancien juge au TIDM,  
Membre du Curatorium de l'Académie de droit international de La Haye*

## LISTE DES AUTEURS

- Niki ALOUPI, Professeur à l'Université de Strasbourg
- Michele AMERI, Juriste, Division des affaires maritimes et du droit de la mer (DOALOS), Bureau des affaires juridiques des Nations Unies
- Pierre D'ARGENT, Professeur ordinaire à l'Université de Louvain (UCL), membre associé de l'Institut de droit international, avocat au barreau de Bruxelles, *Special counsel* du cabinet Foley Hoag
- Hervé ASCENSIO, Professeur à l'Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne
- Mariano J. AZNAR, Professeur à l'Université Jaume I, Espagne
- Bénédicte BEAUCHESNE, Maître de conférences HDR à l'Université Paris VIII, membre du CEDIN
- Affef BEN MANSOUR, Docteur en droit public, avocat au Barreau de Paris
- Marjorie BEULAY, Chargée d'enseignements, membre du CEDIN
- Pierre BODEAU-LIVINEC, Professeur à l'Université Paris Nanterre
- Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, Professeure à la Faculté de Droit de l'Université de Genève, Membre associée de l'Institut de droit international
- Juliette BOULOY, Doctorante, membre du CEDIN
- Clémentine BORIES, Maître de conférences HDR à l'Université Paris Nanterre, membre du CEDIN
- Lucius CAFLISCH, Professeur honoraire (IHEID), ancien juge de la Cour européenne des droits de l'homme, ancien membre de la Commission du droit international des Nations Unies
- Leonardo DE CAMARGO SUBTIL, Doctorant en droit international à l'Université de Genève
- Jean COMBACAU, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas, Paris II
- Patrick DAILLIER, Professeur émérite, Université Paris Nanterre, membre du CEDIN
- Jean-François DOBELLE, Ambassadeur, Ministre plénipotentiaire
- Marina EUDES, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre, membre du CEDIN
- Rolf Einar FIFE, Ambassadeur de Norvège en France, Ancien directeur général des affaires juridiques du ministère des affaires étrangères de Norvège (2002-2014)
- Mathias FORTEAU, Professeur à l'Université Paris Nanterre, membre du CEDIN, ancien membre de la Commission du droit international des Nations Unies

## LISTE DES AUTEURS

- Adrien FOULATIER, Doctorant et ATER à l'Université Paris Nanterre,  
membre du CEDIN
- Habib GHÉRARI, Professeur à Aix-Marseille Université, CERIC-UMR DICE 7318
- Gabriele GOETTSCHÉ-WANLI, Directrice de la Division des affaires maritimes  
et du droit de la mer (DOALOS), Bureau des affaires juridiques des Nations Unies
- Facundo M. GÓMEZ PULISICH, Docteur en droit international (IHEID), Avocat,  
Faculté de droit, Université de Buenos Aires
- Victor GRANDAUBERT, Doctorant et ATER à l'Université Paris Nanterre,  
membre du CEDIN
- Sophie GROSBON, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre,  
membre du CEDIN
- Khagani GULIYEV, Docteur de l'Université de Strasbourg
- Gwenaëlle LE GURUN, Juriste au Secrétariat de l'Autorité internationale  
des fonds marins
- Nabil HAJJAMI, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre, membre du CEDIN
- Elie JARMACHE, Chargé de mission au Secrétariat général de la mer (France)
- Maurice KAMTO, Professeur de droit international, ancien membre de la Commission  
du droit international des Nations Unies, membre de l'Institut de droit international
- Syméon KARAGIANNIS, Professeur de droit public, Université de Strasbourg
- Yann KERBRAT, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne (Université Paris 1)
- Hyun Jung KIM, Assistant Professeur à l'Université Yonsei (Corée du sud)
- Marcelo G. KOHEN, Professeur de droit international à l'IHEID,  
Membre titulaire et secrétaire général de l'Institut de droit international
- Robert KOLB, Professeur de droit international public à l'Université de Genève
- Dr. Bjørn KUNOY, Jurisconsulte au ministère des Affaires étrangères  
et du commerce des Îles Féroé
- Evelyne LAGRANGE, Professeur de droit public, École de droit de la Sorbonne,  
IREDIES, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Franck LATTY, Professeur à l'Université Paris Nanterre, directeur du CEDIN,  
Secrétaire général de la branche française de l'*International Law Association*
- Rachel LUCAS, Doctorante contractuelle au CEDIN, Université Paris Nanterre
- Annick DE MARFFY-MANTUANO, Présidente du Conseil scientifique de l'Institut  
du droit économique de la mer (INDEMER), Monaco, ancienne Directrice  
de DOALOS (Nations Unies)
- Stéphanie MILLAN, Docteure en droit public, chercheuse associée au CEDIN
- Alina MIRON, Professeure à l'Université d'Angers

TRAITÉ DE DROIT INTERNATIONAL DE LA MER

Michel MONTJOIE, Docteur en droit public, chercheur au CEDIN

Daniel MÜLLER, Avocat à la Cour, Docteur en droit

Francesco ORREGO VICUÑA, Professeur de droit international, Juge et arbitre international, Directeur honoraire de l'Université d'Heidelberg Centre pour l'Amérique latine

Esa PAASIVIRTA, Conseiller juridique, Commission européenne (Bruxelles), Professeur adjoint, Université d'Helsinki

Alain PELLET, Professeur émérite de l'Université Paris Nanterre, ancien président de la Commission du droit international des Nations Unies, membre de l'Institut de droit international, membre du CEDIN

Marjolaine ROCCATI, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre

Charlotte SALPIN, Juriste à la Division des affaires maritimes et du droit de la mer, Bureau des affaires juridiques des Nations Unies

Benjamin SAMSON, Doctorant au CEDIN, Université Paris Nanterre, consultant en droit international

Louis SAVADOGO, Juriste au Greffe du Tribunal international du droit de la mer, Maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise

Guillaume LE SOURD, Spécialiste des systèmes d'information géographique, Nations Unies

Virginie TASSIN, Avocat à la Cour (Barreau de Paris), Docteur en droit (Melbourne & Sorbonne)

Jean-Marc THOUVENIN, Professeur à l'Université Paris Nanterre, membre du CEDIN, Secrétaire général de l'Académie de droit international de la Haye

Dire TLADI, Professeur de droit international à l'Université de Pretoria, membre de la Commission du droit international des Nations Unies

Béatrice TRIGEAUD, Docteur en droit international public, Université Panthéon-Assas Paris 2, IHEI, Avocat

Muriel UBÉDA-SAILLARD, Professeur à l'Université Lille 2, membre associée du CEDIN

Sir Michael WOOD, Membre de la Commission du droit international des Nations Unies



## SOMMAIRE

### I.

#### LES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL DE LA MER

- Chapitre 1. Le droit international général de la mer
- Chapitre 2. Les modes de production contemporains du droit international de la mer
- Chapitre 3. Le droit international de la mer du point de vue du droit français

### II.

#### LES SUJETS DU DROIT INTERNATIONAL DE LA MER

- Chapitre 1. Les Etats
- Chapitre 2. Les organisations internationales
- Chapitre 3. Les personnes privées

### III.

#### LES ESPACES MARINS

- Chapitre 1. Typologie des espaces marins
- Chapitre 2. Les limites des espaces marins

### IV.

#### LES ACTIVITES EN MER

- Chapitre 1. La navigation
- Chapitre 2. L'exploitation des ressources halieutiques (la pêche)
- Chapitre 3. L'exploitation des ressources biologiques non halieutiques
- Chapitre 4. L'exploitation des ressources des fonds marins et de leur sous-sol
- Chapitre 5. La protection de l'environnement marin
- Chapitre 6. Les activités scientifiques
- Chapitre 7. Le développement et le transfert des techniques marines
- Chapitre 8. Statuts juridiques des Etats sans littoral et des Etats géographiquement désavantagés
- Chapitre 9. La protection du patrimoine culturel subaquatique

### V.

#### LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT INTERNATIONAL DE LA MER

- Chapitre 1. La police de la mer
- Chapitre 2. Le règlement des différends

### VI.

#### DROIT DE LA MER ET AUTRES BRANCHES DU DROIT INTERNATIONAL

- Chapitre 1. Droit de la mer et droit du maintien de la paix et de la sécurité internationales
- Chapitre 2. Droit de la mer et droit international économique et social
- Chapitre 3. Droit de la mer et protection internationale de l'individu
- Chapitre 4. Droit de la mer et droit aérien

## TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	3
Liste des auteurs.....	7
Table des sigles et des abréviations.....	11
Sommaire.....	21

### INTRODUCTION GÉNÉRALE

Enjeux du droit international de la mer contemporain.....	24
Le « nouveau droit international de la mer ».....	26
Le droit international de la mer, un droit en constante évolution.....	29
Objet du présent ouvrage.....	30
Plan de l'ouvrage.....	31

### PREMIÈRE PARTIE

#### LES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL DE LA MER

Chapitre 1. Le droit international général de la mer.....	35
Section 1. Du droit coutumier aux premières tentatives de codification.....	35
§1. Le droit coutumier « classique ».....	36
A. Développement historique du droit de la mer.....	37
1. <i>Pratiques unilatérales et conventionnelles</i> .....	37
2. <i>Le rôle de la doctrine</i> .....	39
B. Caractère rudimentaire du droit international coutumier au début du XX <sup>ème</sup> siècle.....	41
§2. Les premières tentatives de codification.....	43
A. Développement des travaux de codification privée.....	43
B. L'échec des premières tentatives de codification publique.....	44
1. <i>La Conférence de la SdN de 1930</i> .....	44
2. <i>Les travaux de l'OEA</i> .....	45
C. Les conventions de Genève de 1958.....	45
1. <i>Les travaux préparatoires de la CDI</i> .....	45
2. <i>La première conférence des Nations Unies sur le droit de la mer : les conventions de Genève</i> .....	46
3. <i>Les suites des conventions de Genève : l'échec de la deuxième et le lancement de la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer</i> .....	47
§3. Les conventions de Genève : statut contemporain.....	48
A. Les conventions de Genève et la coutume.....	48
1. <i>Contenu coutumier des conventions de Genève</i> .....	48

TABLE DES MATIÈRES

2. Remise en cause des conventions de Genève par la coutume subséquente .....	50
B. Les conventions de Genève et la convention de Montego Bay.....	51
1. Prolongement.....	51
2. Prévalence .....	52
Section 2. La convention de Montego Bay .....	54
§1. Une gestation laborieuse dans un contexte international tendu.....	55
A. Le Comité des fonds marins, organe préparatoire de la Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer .....	56
B. Une conférence de plénipotentiaires hors normes (1973-1982).....	57
§2. La Convention : une œuvre juridique monumentale au contenu inégal.....	58
A. Les fondations conceptuelles de la Convention.....	59
B. Survol des dispositions les plus remarquables de cet instrument juridique complexe.....	60
1. Les espaces marins, leurs limites et les droits y afférant .....	60
2. Les droits de navigation et de passage.....	61
3. La protection et la préservation de l'environnement marin.....	62
4. La réglementation de la recherche scientifique marine .....	63
5. Un système obligatoire de règlement des différends .....	64
6. L'établissement de trois institutions.....	64
a. L'Autorité internationale des fonds marins (articles 156 à 185). .....	64
b. La Commission des limites du plateau continental (annexe II).....	64
c. Le TIDM (annexe VI).....	65
C. Les imperfections de cet instrument et les solutions offertes .....	65
1. L'Accord d'application de la partie XI.....	66
2. L'Accord d'application sur les stocks chevauchants .....	66
Section 3. Le rôle contemporain du droit international coutumier .....	68
§1. Identifier les règles du droit international coutumier de la mer.....	70
§2. Importance du droit international coutumier dans le droit de la mer contemporain .....	73
A. Droit international coutumier et non-parties à la convention des Nations Unies sur le droit de la mer .....	73
B. Droit international coutumier et questions non régies par la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.....	74
C. Droit international coutumier et interprétation et application de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.....	75
D. Le droit international coutumier peut réviser ou supplanter les règles établies dans la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.....	76
E. Le droit international coutumier peut conduire à de nouvelles dispositions conventionnelles .....	76
F. L'existence parallèle du droit international coutumier et de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.....	77
Section 4. Le rôle de la jurisprudence internationale .....	77
Une source de droit au-delà de sa fonction auxiliaire traditionnelle.....	77
Une jurisprudence historique ouvrant la voie aux aspects conceptuels et techniques de l'avenir .....	78

Avancées et reculs dans la jurisprudence de la CPJI .....	80
Liberté et responsabilité dans le droit régissant la navigation internationale :	
contribution de la CIJ et du TIDM .....	81
Le rôle innovateur de la technique des lignes de base droites .....	84
Des difficultés jurisprudentielles concernant la conservation des ressources .....	85
La recherche graduelle de la protection environnementale .....	87
Le début critiquable de la délimitation maritime à la CIJ .....	88
Sécurité et prévisibilité dans la délimitation maritime .....	89
Une méthodologie uniforme pour la délimitation maritime .....	91
Le début d'une délimitation du plateau continental au-delà de la ZEE .....	92
Des variations méthodologiques qui demandent de nouvelles corrections .....	93
Une équité équilibrée et raisonnable permettant la nécessaire adaptation dans le cadre du droit .....	94
Section 5. Le rôle de l'équité .....	95
§1. Le concept d'équité .....	95
§2. L'équité dans la convention sur le droit de la mer de 1982 .....	97
A. Renvoi global aux circonstances de l'espèce .....	98
1. <i>Mise en balance ouverte ; tout opérateur</i> .....	98
2. <i>Conclusion d'accords spéciaux ; législateur partiel</i> .....	100
B. La représentation géographique équitable .....	103
C. La répartition équitable de contributions et d'avantages .....	104
§3. Conclusion .....	105
<b>Chapitre 2. Les modes de production contemporains du droit international de la mer .....</b>	<b>107</b>
Section 1. Le rôle des Nations Unies .....	107
§1. Mandat de l'Assemblée générale consistant à assurer le suivi des questions liées aux océans et au droit de la mer .....	109
§2. Questions liées aux océans et au droit de la mer étudiées par l'Assemblée générale .....	110
A. Le rôle du Processus consultatif officieux ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer des Nations Unies .....	112
B. Mécanisme régulier de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socio- économiques .....	115
C. Conservation et exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones au-delà des limites de la juridiction nationale .....	117
§3. Les questions relatives à la viabilité de la pêche devant l'Assemblée générale .....	119
A. La pêche hauturière au filet dérivant de grande dimension .....	121
B. L'accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants .....	122
C. Effets de la pêche de fond sur les écosystèmes marins vulnérables et viabilité à long-terme des stocks de poissons des grands fonds .....	123
Section 2. Le rôle des entités établies par la convention de Montego Bay .....	127
§1. La Commission des limites du plateau continental .....	128

TABLE DES MATIÈRES

A. Nature.....	129
B. Composition.....	130
C. Compétence.....	131
D. Procédure.....	132
§2. Le TIDM.....	133
A. Composition.....	133
B. Fonctionnement.....	134
C. Compétence.....	134
D. Procédure.....	137
E. Jurisprudence.....	138
1. <i>Saisie conservatoire</i> .....	138
2. <i>Délimitation maritime</i> .....	139
3. <i>Avis consultatifs</i> .....	140
§3. L’Autorité internationale des fonds marins.....	141
A. Nature.....	141
B. Composition.....	141
C. Compétences de l’Autorité.....	145
1. <i>Compétence matérielle</i> .....	145
2. <i>Recherche scientifique marine et protection de l’environnement marin</i> .....	147
D. Ressources minérales.....	147
E. Compétence géographique.....	148
Section 3. Les modes de production des instruments sectoriels.....	153
§1. Le rôle prépondérant des organisations internationales.....	154
A. La participation à l’action conventionnelle des Etats.....	156
1. <i>Elaboration du texte</i> .....	156
2. <i>Adoption</i> .....	158
3. <i>Statut du texte adopté ou approuvé</i> .....	160
4. <i>Formation de l’engagement de l’Etat</i> .....	160
5. <i>Effets du texte entré en vigueur</i> .....	161
6. <i>Amendement du corps des conventions</i> .....	161
B. La production d’instruments non conventionnels.....	162
1. <i>Les règles adoptées sur le fondement des pouvoirs statutaires de l’organisation</i> .....	162
a. Originalité des modes de production.....	163
b. Choix de l’organe compétent pour adopter.....	163
c. Conditions de vote.....	164
d. Originalité des effets des règles.....	164
2. <i>L’amendement des règles techniques annexées à des conventions spéciales</i> .....	167
a. Formation de l’énoncé.....	167
b. Adoption de la règle.....	168
c. Acceptation par les Etats.....	169
§2. Le rôle qualitativement indispensable des instruments directement négociés entre les Etats.....	171

Section 4. Les dynamismes régionaux .....	173
§1. Régionalisation du droit de la mer et régionalisme .....	173
A. Une synergie perfectible.....	173
B. Les organisations régionales spécifiques.....	175
1. <i>Les organisations régionales de gestion de la pêche</i> .....	175
2. <i>Les accords de protection des mers régionales</i> .....	176
3. <i>Les organisations de contrôle par l'Etat du port</i> .....	179
§2. L'Union européenne.....	180
A. La contribution du droit de l'UE au droit international de la mer .....	180
1. <i>Les compétences transférées par les Etats membres</i> .....	180
2. <i>Les rapports entre les normes européennes et internationales</i> .....	181
B. D'une approche sectorielle à une politique maritime intégrée (PMI) .....	182
1. <i>La politique commune de la pêche</i> .....	182
2. <i>Les autres politiques sectorielles ayant une dimension maritime</i> .....	183
3. <i>La politique maritime intégrée</i> .....	184
§3. Les autres droits régionaux .....	185
A. Les organisations régionales autres qu'européennes .....	185
1. <i>Les organisations africaines</i> .....	186
2. <i>Les organisations asiatiques</i> .....	187
B. La contribution du Conseil de l'Europe.....	188
Section 5. Les actes unilatéraux étatiques en droit de la mer .....	190
§1. La fonction de l'acte unilatéral étatique dans l'acquisition et l'exercice de droits sur les espaces marins .....	191
A. L'acquisition du titre .....	192
B. La délimitation .....	194
1. <i>Limites externes</i> .....	194
2. <i>Lignes de délimitation stricto sensu</i> .....	196
C. Le pouvoir de réglementer.....	198
§2. Les fonctions classiques de l'acte unilatéral étatique appliquées en matière maritime.....	199
A. Les actes unilatéraux liés aux traités .....	199
B. L'expression d'une position juridique.....	201
C. L'engagement unilatéral.....	202
D. Les comportements étatiques juridiquement significatifs.....	202
Chapitre 3. Le droit international de la mer du point de vue du droit français .....	205
Section 1. Les espaces maritimes appréhendés par le droit français .....	206
§1. Le renouvellement de la question du plateau continental .....	206
§2. L'apprentissage des zones maritimes nouvelles .....	210
A. La zone économique exclusive (ZEE).....	210
B. La Zone et le droit français.....	212
Section 2. L'action de l'Etat en mer, le prisme du droit français .....	214

## TABLE DES MATIÈRES

§1. Les activités illicites, la lutte contre le trafic de stupéfiants .....	214
A. Le cadre juridique ordinaire .....	214
B. La doctrine de l'action de l'Etat en mer .....	216
§2. Le cas particulier de l'article 228 de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer .....	217

## DEUXIÈME PARTIE

### LES SUJETS DU DROIT INTERNATIONAL DE LA MER

Chapitre 1. Les Etats .....	223
Section 1. Le rôle incontournable des Etats .....	223
§1. L'appétit maritime des Etats .....	224
A. La conquête étatique de la mer.....	224
B. L'emprise graduée de l'Etat sur la mer.....	227
§2. La dynamique interétatique du droit de la mer.....	229
A. La logique interétatique du droit de la mer.....	230
B. Le droit de mer et le dépassement de l'Etat.....	233
Section 2. Les différentes catégories d'Etat .....	235
§1. Les Etats au regard de leur statut territorial par rapport à la mer.....	237
A. Les Etats côtiers .....	237
1. <i>L'Etat côtier continental</i> .....	237
2. <i>Les Etats insulaires</i> .....	238
3. <i>Les Etats archipels</i> .....	240
4. <i>Les Etats géographiquement désavantagés</i> .....	241
B. Les Etats continentalo-insulaires .....	242
C. Les Etats sans littoral.....	243
§2. Les Etats au regard de leur statut par rapport à la navigation maritime.....	244
A. Les Etats du pavillon .....	244
B. L'Etat du port .....	245
C. Les Etats de transit .....	245
D. Les Etats riverains d'un détroit .....	246
§3. Les Etats au regard de l'exploitation des ressources naturelles et des autres activités maritimes .....	247
A. Les Etats certificateurs .....	248
B. Les Etats membres d'une organisation internationale bénéficiant d'une dévolution de compétences dans le domaine du droit de la mer .....	248
C. Les Etats patronnant .....	249
D. Les Etats tiers.....	250
E. Les Etats voisins .....	251
§4. L'inégalité de développement des Etats et le droit de la mer .....	252
A. Les Etats développés .....	253
B. Les Etats en développement .....	253

Chapitre 2. Les organisations internationales .....	255
Section 1. Les organisations à vocation universelle .....	255
§1. La convention des Nations Unies sur le droit de la mer et le système institutionnel international .....	256
§2. Les institutions internationales établies par la convention des Nations Unies sur le droit de la mer .....	259
A. Les réunions des Etats parties .....	259
B. L'Autorité internationale des fonds marins (AIFM).....	260
C. La Commission des limites du plateau continental.....	264
D. Le TIDM .....	265
§3. Les institutions internationales établies en dehors du système de Montego Bay ...	266
A. L'adoption d'instruments destinés à compléter ou adapter la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.....	266
1. <i>L'Organisation des Nations Unies</i> .....	266
2. <i>Les institutions spécialisées des Nations Unies</i> .....	267
B. L'adoption d'instruments normatifs ou de politiques opérationnelles en vue d'objectifs autonomes .....	271
1. <i>Les conférences internationales</i> .....	272
2. <i>Les organisations internationales à compétences sectorielles</i> .....	274
3. <i>L'Organisation des Nations Unies</i> .....	276
Section 2. Un acteur régional privilégié : l'Union européenne .....	277
§1. Participation de l'Union à la convention des Nations Unies sur le droit de la mer et les instruments y relatifs et leur mise en œuvre internationale .....	279
A. Participation aux traités.....	279
B. Mise en œuvre des traités et développements juridiques au plan international .....	280
§2. Le rôle de l'UE vis-à-vis du règlement des différends et des mécanismes judiciaires internationaux.....	281
A. Affaires contentieuses .....	282
B. Avis consultatifs du TIDM.....	284
§3. De certains aspects relatifs à la mise en œuvre des obligations du droit de la mer et aux procédures régionales au sein de l'UE .....	285
A. Procédures de règlement des différends de la convention de 1982 et différends internes à l'UE .....	285
B. Application du droit de la mer par les juridictions de l'UE .....	286
C. Législateur de l'UE et droit de la mer .....	287
Section 3. Les autres organisations régionales .....	288
§1. Typologie des organisations régionales dans l'univers du droit de la mer .....	288
§2. La variété de leurs profils institutionnels .....	293
§3. Le TIDM et les organisations régionales.....	299
Chapitre 3. Les personnes privées.....	305
Section 1. Les personnes privées, acteurs de la sphère économique du droit de la mer.....	308



## TABLE DES MATIÈRES

§1. Protagonistes des activités de navigation et d'exploitation .....	308
A. Des rôles divers organisés autour de l'armateur.....	308
B. L'identification de l'armateur.....	311
§2. Alliés dans les activités de navigation et d'exploitation.....	315
A. Auxiliaires de l'armateur à activité juridique .....	315
B. Auxiliaires de l'armateur à activité matérielle.....	317
Section 2. Les personnes privées, acteurs hors de la sphère économique du droit de la mer .....	319
§1. Les personnes privées, relais des Etats.....	319
A. Relais de la sécurité en mer.....	320
B. Relais du développement scientifique et culturel .....	322
§2. Les personnes privées, relèves des Etats .....	326
A. Protecteurs du milieu marin .....	326
B. Protecteurs des migrants.....	328

## TROISIÈME PARTIE LES ESPACES MARINS

Introduction. L'extension vers le large de l'emprise étatique .....	333
Chapitre 1. Typologie des espaces marins .....	341
Section 1. Les eaux intérieures.....	341
§1. Un régime juridique coutumier et conventionnel.....	341
§2. Arguments avancés pour nier l'application de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer aux eaux intérieures .....	342
§3. Détermination de l'étendue des eaux intérieures.....	348
§4. Droits et obligations de l'Etat côtier et des Etats tiers sur les eaux intérieures...	350
Section 2. La mer territoriale.....	355
§1. Définition de la mer territoriale.....	356
A. La notion .....	356
B. La délimitation .....	358
§2. Régime de la mer territoriale.....	360
A. Souveraineté de l'Etat côtier et droit de passage.....	360
B. Prérrogatives et obligations de l'Etat côtier.....	363
Section 3. La zone contiguë .....	367
§1. Origine de la zone contiguë.....	367
A. Historique.....	367
B. Le processus de codification jusqu'en 1958 .....	369
1. La nature des pouvoirs dans la zone contiguë .....	369
2. Les domaines de juridiction dans la zone contiguë.....	370
3. Le droit de poursuite ( <i>hot pursuit</i> ).....	372
4. Le texte final dans la Convention de 1958 .....	372
C. De Genève à Montego Bay.....	373

1. <i>Historique de la négociation</i> .....	373
2. <i>Les différences avec la Convention de 1958</i> .....	377
§2. <i>La zone contiguë aujourd'hui</i> .....	377
A. <i>La pratique des Etats</i> .....	377
1. <i>Largeur</i> .....	377
2. <i>Compétences</i> .....	378
3. <i>Délimitation</i> .....	380
B. <i>Statut coutumier de la zone contiguë et régime juridique de ses eaux</i> .....	383
Section 4. <i>La zone économique exclusive (ZEE)</i> .....	384
§1. <i>La nature juridique</i> .....	385
A. <i>L'apparition de la notion</i> .....	385
1. <i>Origines du concept</i> .....	385
2. <i>Le développement du concept</i> .....	386
B. <i>Les contours de la notion</i> .....	388
1. <i>La mise en oeuvre de l'institution de la ZEE</i> .....	388
2. <i>La nature des droits</i> .....	390
§2. <i>Un régime à la fois simple et complexe</i> .....	392
A. <i>Une zone de compétences fonctionnelles</i> .....	392
1. <i>Transposition du régime de la haute mer</i> .....	392
2. <i>La juridiction quant au milieu marin de l'Etat côtier</i> .....	395
B. <i>Les droits résiduels</i> .....	396
1. <i>La supposition de compétences</i> .....	396
2. <i>Le rôle de l'équité dans l'attribution des droits dans la ZEE</i> .....	398
Section 5. <i>Le plateau continental</i> .....	400
§1. <i>La création de l'espace du plateau continental</i> .....	400
A. <i>La proclamation Truman de 1945</i> .....	401
B. <i>Les travaux de la CDI</i> .....	402
§2. <i>La définition et la délimitation du plateau continental</i> .....	403
A. <i>La définition spatiale du plateau continental selon la convention de Genève de 1958</i> .....	403
B. <i>La création de l'espace du plateau continental en deçà et au-delà de 200 milles marins par la convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982</i> .....	404
C. <i>La procédure de définition du plateau continental étendu</i> .....	405
1. <i>Le dépôt de la demande d'extension</i> .....	405
2. <i>Le rôle et le mandat de la Commission des limites du plateau continental</i> .....	406
D. <i>L'articulation des procédures de définition et de délimitation : la spécificité du plateau continental étendu</i> .....	409
§3. <i>Les droits de l'Etat côtier sur le plateau continental</i> .....	410
§4. <i>Les activités d'exploration et d'exploitation sur le plateau continental et le rayonnement des droits de l'Etat côtier</i> .....	412
§5. <i>Les contributions de l'Etat côtier au titre de l'exploitation du plateau continental étendu</i> .....	413
Section 6. <i>La haute mer</i> .....	416
§1. <i>La liberté des mers et le concept de haute mer</i> .....	416

TABLE DES MATIÈRES

A. Histoire.....	416
B. La nature juridique de la haute mer .....	418
§2. La définition de la haute mer.....	419
§3. Le régime juridique – le principe de la liberté de la haute mer .....	420
A. Le contenu de la liberté .....	420
1. <i>La liberté de navigation</i> .....	421
2. <i>La liberté de survol</i> .....	421
3. <i>La liberté de poser des câbles et des pipelines sous-marins</i> .....	422
4. <i>La liberté de construire des îles artificielles et autres installations</i> .....	422
5. <i>La liberté de la pêche</i> .....	423
6. <i>La liberté de la recherche scientifique</i> .....	423
7. <i>D'autres libertés de la haute mer</i> .....	424
B. La compétence exclusive de l'Etat du pavillon .....	425
1. <i>Les caractéristiques</i> .....	425
2. <i>Les obligations de l'Etat du pavillon</i> .....	427
§4. Le régime juridique – les exceptions.....	428
A. Le droit de poursuite .....	428
B. Le droit de visite.....	428
C. La piraterie .....	429
D. La compétence pénale en matière d'abordage ou en cas de tout autre incident de navigation maritime.....	429
Section 7. La Zone .....	430
§1. La conventionnalisation progressive des grands fonds marins internationaux ...	432
A. Les prémices d'un encadrement juridique de la Zone .....	432
B. L'entrée en vigueur contrariée de la partie XI.....	436
§2. L'institutionnalisation novatrice d'un patrimoine commun de l'humanité.....	439
A. Une internationalisation institutionnelle indispensable .....	439
B. Une « nouvelle frontière » du droit international ?.....	441
Section 8. Les détroits .....	445
§1. Une définition approximative des détroits internationaux.....	446
§2. Typologie des « détroits servant à la navigation internationale ».....	449
A. Détroits de « type Messine » .....	449
B. Détroits de « type Tiran ».....	452
§3. La sauvegarde des régimes conventionnels du passé .....	455
Section 9. Les eaux archipélagiques.....	457
§1. La lente consécration d'un statut archipélagique.....	458
A. Les tâtonnements ayant précédé la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer .....	458
1. <i>Des mentions éparées dans les travaux antérieurs à la convention des Nations Unies sur le droit de la mer</i> .....	458
2. <i>L'effet catalyseur de l'arrêt Pêcheries anglo-norvégiennes de 1951</i> .....	459
3. <i>La naissance du concept d'Etat archipélagique</i> .....	460
B. L'apport fondateur de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer ....	461
1. <i>La conciliation d'intérêts contradictoires lors de la troisième conférence</i> .....	461

2. <i>Des solutions conventionnelles ayant acquis une valeur coutumière</i> .....	462
§2. Les caractéristiques essentielles du statut archipélagique .....	464
A. Conditions de validité des revendications d'un statut archipélagique .....	464
B. Le tracé des lignes de base archipélagiques.....	466
C. Le régime des eaux archipélagiques .....	469
1. <i>Une souveraineté raisonnable</i> .....	469
2. <i>La protection bivalente des droits et intérêts des tiers non relatifs</i> <i>à la navigation</i> .....	470
3. <i>Obligations relatives à la navigation</i> .....	474
4. <i>La coopération avec les organisations internationales</i> <i>pour la désignation des voies de passage archipélagique</i> .....	475
Section 10. Les espaces marins attachés à des îles ou rochers .....	477
§1. Délimitation du sujet .....	477
§2. Le régime des îles dans les conventions de Genève sur le droit de la mer .....	478
§3. La Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (1974-1982) ..	480
§4. L'interprétation de l'article 121 .....	482
§5. L'article 121, §3, règle conventionnelle ou coutumière ? .....	486
Section 11. Les mers fermées et semi-fermées.....	489
§1. La notion de mer fermée et semi-fermée d'après la convention des Nations Unies sur le droit de la mer .....	491
A. Les difficultés à dégager une définition de la notion de mer fermée et semi- fermée .....	491
B. Une définition des mers fermées et semi-fermées fondée sur des critères imprécis .....	493
§2. Le régime juridique des mers fermées et semi-fermées d'après la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.....	497
A. Un régime juridique fondé sur la coopération entre Etats riverains .....	497
B. Un régime juridique modeste par son contenu .....	499
Section 12. Les régions polaires.....	501
§1. Le cadre juridique du droit de la mer est applicable aux régions polaires .....	501
§2. La région arctique. Contributions au développement du droit de la mer.....	505
§3. La mise en œuvre du droit de la mer dans l'Arctique dans le contexte des changements climatiques .....	510
§4. L'application du droit de la mer dans l'Antarctique.....	513
§5. La dépendance des régions polaires aux enjeux climatiques globaux .....	517
Section 13. Les espaces marins non visés par la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.....	518
§1. Typologie des espaces non compris dans la convention des Nations Unies sur le droit de la mer .....	519
A. Les espaces maritimes résultant d'une création unilatérale.....	519
1. <i>Les espaces maritimes sis dans les limites de la ZEE</i> .....	519
2. <i>Les espaces maritimes sis au-delà des limites de la ZEE</i> .....	521
B. Les espaces maritimes résultant d'une création multilatérale.....	521
1. <i>Les espaces maritimes créés par une pluralité d'Etats</i> .....	522

TABLE DES MATIÈRES

2. Les espaces maritimes créés avec le concours d'organisations internationales .....	523
§2. Les interrogations découlant de la création d'espaces maritimes non compris dans la convention des Nations Unies sur le droit de la mer .....	524
A. Le problème de leur conformité à la convention des Nations Unies sur le droit de la mer .....	524
1. Les espaces conformes à la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.....	524
2. Les zones dénucléarisées : des espaces potentiellement en conflit avec la convention des Nations Unies sur le droit de la mer .....	526
3. La <i>Mar Presencial chilienne</i> : un espace non conforme à la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.....	526
B. Des espaces maritimes aux considérables implications politiques .....	527
1. La création d'espaces maritimes non compris dans la convention des Nations Unies sur le droit de la mer, des instruments de <i>realpolitik</i> .....	527
2. La création d'espaces maritimes non compris dans la convention des Nations Unies sur le droit de la mer, une éventuelle prémisse à l'instauration de zones visées par elle .....	528
Chapitre 2. Les limites des espaces marins .....	529
Section 1. Les limites extérieures des espaces marins.....	529
§1. Le point de départ des espaces marins .....	530
A. Les lignes de base : le régime de droit commun.....	531
1. Les règles normales pour la détermination de la ligne de base .....	532
a. La laisse de basse mer de la côte (article 5 de la convention de Montego Bay. ....	532
b. Les lignes de base normales des hauts-fonds découvrants, des récifs et des installations portuaires.....	534
i. Les hauts-fonds découvrants (article 13 de la convention de Montego Bay) ..	534
ii. Les récifs (article 6 de la convention de Montego Bay) .....	536
iii. Les installations portuaires (article 11 de la convention de Montego Bay)...	537
2. Les règles exceptionnelles pour la détermination de la ligne de base .....	538
a. Les lignes de base droites (article 7 de la convention de Montego Bay).....	538
b. Les lignes de fermeture.....	540
i. Embouchure d'un fleuve (article 9 de la convention de Montego Bay)....	540
ii. Baies (article 10 de la convention de Montego Bay) .....	541
B. Le régime particulier des lignes de base archipélagiques .....	543
§2. L'étendue des espaces marins .....	545
A. Le système des limites maximales .....	545
1. La mer territoriale .....	546
2. La zone contiguë .....	547
3. La ZEE.....	549
B. La limite extérieure du plateau continental.....	549
1. Les critères applicables à la délimitation du plateau continental juridique.....	551
a. La limite extérieure minimale de 200 milles.....	553

b. La limite extérieure du plateau continental au-delà de 200 milles .....	553
i. Le rebord externe de la marge continentale et son identification.....	554
ii. Les limites extérieures maximales limitant l'étendue du plateau continental .....	557
iii. L'établissement de la limite extérieure du plateau continental .....	558
2. <i>Les contraintes procédurales : le rôle de la Commission des limites du     plateau continental</i> .....	558
a. La composition de la Commission .....	559
b. La fonction de la Commission .....	559
c. La pratique de la Commission.....	563
Section 2. La délimitation des espaces marins .....	565
§1. Considérations générales sur la délimitation des frontières maritimes.....	566
A. Titre et délimitation.....	566
1. <i>Le titre et son fondement</i> .....	566
2. <i>Titre et géographie</i> .....	567
3. <i>La place de l'équité</i> .....	568
B. Les caractéristiques des lignes de délimitation maritimes .....	570
1. <i>Ligne unique ou lignes multiples ?</i> .....	570
a. Ligne unique, méthodologies diverses .....	570
b. La délimitation à travers des zones marines de nature différente.....	571
c. La délimitation entre zones de nature différente .....	572
d. La question des « zones grises » .....	573
2. <i>Les points extrêmes de la frontière maritime</i> .....	574
a. Le point de départ de la frontière maritime .....	574
b. Le point d'aboutissement de la frontière maritime .....	575
§2. La délimitation par voie d'accord .....	576
A. Le principe de la délimitation par voie d'accord .....	576
B. La pratique conventionnelle des Etats .....	578
1. <i>Espaces maritimes et pluralité d'accords de délimitation</i> .....	579
2. <i>Les méthodes de délimitation</i> .....	580
3. <i>Les facteurs pris en considération</i> .....	581
4. <i>Les zones communes</i> .....	582
C. Les accords tacites.....	583
D. Les arrangements à caractère pratique .....	584
§3. Les méthodes de délimitation des différentes zones marines en l'absence d'accord .....	585
A. La délimitation de la mer territoriale.....	586
1. <i>Le principe : l'équidistance</i> .....	586
2. <i>L'exception : l'existence de circonstances spéciales</i> .....	588
B. La délimitation de la ZEE et du plateau continental .....	590
1. <i>La recherche d'une « solution équitable » et la consécration progressive         d'une méthode de référence</i> .....	593
a. L'objectif fondamental : la recherche d'une solution équitable .....	593
b. La consécration d'une méthode de référence .....	594

TABLE DES MATIÈRES

2. <i>La mise en œuvre de la méthode de référence</i> .....	598
a. Les opérations préliminaires .....	598
b. Les trois étapes de la méthode de référence .....	600
3. <i>Les alternatives exceptionnelles à la méthode de référence</i> .....	608
Section 3. L'information géographique et la convention des Nations Unies sur le droit de la mer : considérations techniques et pratiques des Etats côtiers.....	624
§1. Les articles de la Convention relatifs aux dépôts .....	626
A. Définition et confusion autour des lignes de base normales (article 5) .....	627
B. La mer territoriale... depuis les lignes de base normales ? (article 16) .....	629
C. Les lignes de base archipélagiques .....	631
D. Limites extérieures et lignes de délimitation.....	632
§2. Considérations techniques autour de la carte marine.....	634
A. Systèmes géodésiques .....	635
B. Projection des cartes marines .....	637
C. Quelles échelles pour les zones maritimes ?.....	638
D. Précision liée à la carte marine.....	639
§3. Les listes de coordonnées géographiques.....	640
A. Systèmes géodésiques .....	642
B. Une approche alternative pour les lignes de base normales.....	643
C. Précision d'un arc par le biais de listes de coordonnées géographiques .....	646
D. Précision géographique et utilisation universelle .....	648

QUATRIÈME PARTIE  
LES ACTIVITÉS EN MER

Chapitre 1. La navigation.....	655
Section 1. Notion.....	655
§1. Le terme « navigation ».....	655
§2. La navigation « internationale ».....	657
Section 2. Moyen .....	659
§1. Le navire ; les navires .....	659
A. Le navire .....	659
B. Navires de guerre .....	664
C. Navires affectés exclusivement à un service public non commercial .....	666
D. Navires (ou bateaux) de pêche .....	667
E. Autres navires.....	668
§ 2. La nationalité des navires.....	669
A. Conditions d'attribution .....	670
B. Conséquences de l'attribution par un Etat de sa nationalité à un navire.....	673
Section 3. Régime .....	676
§ 1. En haute mer .....	676
A. La liberté de navigation.....	676
B. Les aménagement à la liberté de navigation .....	677

C. Les obligations liées à la liberté de navigation .....	679
1. Obligations relatives au navire et aux équipages (article 94 de la Convention de 1982).....	680
2. Obligation de prêter assistance à tiers (article 98 de la Convention de 1982) ....	682
3. Interdiction du transport d'esclaves (article 99 de la Convention de 1982)...	684
4. Obligations en matière de protection et de préservation du milieu marin (article 217 de la Convention de 1982).....	686
5. Obligations mises à la charge de l'Etat du pavillon par le Conseil de sécurité des Nations Unies.....	686
§2. Dans la ZEE d'un Etat tiers.....	687
A. Droits de visite et d'arraisonnement, et compétence pénale de l'Etat côtier dans sa ZEE .....	688
B. Restrictions à la liberté de navigation.....	689
§3. Dans la zone contigüe d'un Etat tiers .....	689
§4. Dans les eaux territoriales et archipélagiques et les détroits internationaux.....	691
A. L'institution des droits de passage (inoffensif, en transit, archipélagique).....	692
B. Les bénéficiaires des droits de passage (inoffensif, en transit, archipélagique) .....	694
C. Les régimes des droits de passage (inoffensif, en transit, archipélagique) .....	695
1. Le droit de passage inoffensif.....	696
2. Le droit de passage en transit.....	700
3. Le droit de passage archipélagique .....	700
Chapitre 2. L'exploitation des ressources halieutiques (la pêche) .....	703
Section liminaire. Evolution(s) du droit international des pêches maritimes .....	707
§1. Le besoin d'une gestion rationnelle.....	707
A. La recherche d'un fondement scientifique .....	707
B. La gestion institutionnelle des ressources.....	709
§2. La « juridiction rampante » de l'Etat riverain .....	711
Section 1. L'exploitation des ressources halieutiques de la mer territoriale.....	713
Section 2. La conservation et l'exploitation des ressources halieutiques de la ZEE..	714
§1. Le régime de conservation et d'exploitation des ressources.....	715
A. Le régime général.....	715
B. Les dispositions relatives à certaines espèces ou certains stocks.....	717
§2. Des difficultés de mise en œuvre .....	719
Section 3. La conservation et la gestion des ressources halieutiques de la haute mer .....	720
§1. Le droit commun.....	720
§2. Le droit spécial.....	722
A. A destination des navires du pavillon.....	723
B. A destination des navires étrangers .....	725
Section 4. L'Union européenne et la pêche.....	726
§1. Compétences de l'Union en matière de pêche.....	729
A. Les fondements textuels.....	729



TABLE DES MATIÈRES

B. Le rôle de la Cour de justice.....	729
C. Les organes chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre de la PCP.....	730
1. <i>Les institutions</i> .....	730
2. <i>Les comités</i> .....	731
§2. Encadrement de l'activité de pêche.....	731
A. La zone de pêche de l'Union.....	731
1. <i>Communautarisation des zones maritimes des Etats membres</i> .....	731
2. <i>Accès à la ressource</i> .....	732
B. La conservation des ressources dans la zone de pêche européenne.....	734
1. <i>Limitation des taux d'exploitation</i> .....	734
2. <i>Réduction de la capacité de pêche</i> .....	736
3. <i>Contrôle</i> .....	737
C. Dimension internationale de la politique commune de la pêche.....	737
1. <i>Accords de pêche avec des Etats tiers</i> .....	738
2. <i>Contribution à la gestion internationale des pêcheries</i> .....	739
§3. Encadrement de la commercialisation des produits de la pêche.....	739
<b>Chapitre 3. L'exploitation des ressources biologiques non halieutiques.....</b>	<b>743</b>
Section 1. Exploitation des ressources biologiques dans les zones sous juridiction nationale.....	745
§1. La mer territoriale.....	745
§2. La ZEE et le plateau continental.....	746
Section 2. Exploitation des ressources biologiques dans les zones situées au- delà des limites de la juridiction nationale.....	749
§1. Le régime juridique applicable aux ressources génétiques marines dans les espaces situés au-delà des limites de la juridiction nationale.....	750
§2. Un nouveau traité pour régir les ressources génétiques marines ?.....	753
<b>Chapitre 4. L'exploitation des ressources des fonds marins et de leur sous-sol.....</b>	<b>757</b>
Section 1. L'exploitation du plateau continental.....	757
§1. Le régime de droit commun.....	758
A. Le principe des « droits souverains exclusifs ».....	758
B. Les atténuations de l'exclusivité.....	762
1. <i>La concurrence des compétences d'autres Etats</i> .....	762
2. <i>La complémentarité du droit de certaines organisations internationales,                     en particulier des organisations d'intégration économique, telle l'Union                     européenne</i> .....	763
§2. Les régimes « dérogatoires ».....	764
A. En cas de chevauchement des zones sous juridiction étatique.....	764
B. En cas d'absence de délimitation des plateaux continentaux.....	765
C. Le partage des ressources du plateau continental au-delà de 200 milles marins.....	765
Annexe.....	766

Section 2. L'exploitation de la Zone .....	767
§1. Les principes directeurs.....	768
A. La non-appropriation de la Zone et de ses ressources .....	768
B. L'utilisation pacifique .....	770
C. L'utilisation des ressources pour le bénéfice de l'humanité .....	771
§2. Les modalités d'exploitation .....	772
A. Le régime transitoire .....	773
1. <i>Les missions de la Commission préparatoire</i> .....	773
2. <i>L'enregistrement des investisseurs pionniers</i> .....	774
3. <i>La notion de patrimoine commun de l'humanité confrontée aux ambitions des pays industrialisés</i> .....	776
B. Les modifications introduites par l'accord de 1994.....	777
1. <i>La prise de décision au sein de l'Autorité internationale des fonds marins</i> ....	778
2. <i>Les aspects opérationnels</i> .....	780
a. Le régime d'exploration des fonds marins .....	781
b. Le régime d'exploitation des fonds marins .....	782
C. Les activités de l'Autorité depuis l'entrée en vigueur de la Convention .....	783
Chapitre 5. La protection de l'environnement marin .....	787
Section 1. Le cadre général .....	789
§1. La convention des Nations Unies sur le droit de la mer .....	789
A. L'obligation de protection et préservation du milieu marin .....	790
B. Coopération internationale .....	793
C. Surveillance et évaluations d'impact.....	795
D. Responsabilité .....	795
E. Règlement des différends .....	796
§2. Le droit international général et la contribution de la « soft law » .....	797
Section 2. Réglementation des sources de pollution .....	800
§1. Pollution d'origine tellurique .....	801
§2. Pollution par les navires.....	802
A. Pollution résultant de l'exploitation normale des navires.....	803
1. <i>Convention des Nations Unies sur le droit de la mer</i> .....	803
2. <i>Les règles et normes internationales applicables</i> .....	805
3. <i>Le transport des substances et déchets dangereux</i> .....	806
B. Prévention des accidents maritimes et réparation .....	807
§3. Pollution par immersion.....	809
§4. Pollution résultant des activités relatives aux fonds marins .....	810
A. Pollution résultant des activités relatives aux fonds marins relevant de la juridiction nationale.....	810
B. Pollution résultant d'activités menées dans la Zone .....	811
§5. Pollution atmosphérique ou transatmosphérique.....	813
§6. Autres sources de pollution.....	814
A. Pollution provenant des installations ou engins autres que ceux utilisés pour l'exploration ou l'exploitation des ressources naturelles .....	814

TABLE DES MATIÈRES

B. Pollution résultant de l'utilisation de techniques .....	814
C. Pollution résultant de l'introduction intentionnelle ou accidentelle d'espèces étrangères ou nouvelles .....	815
D. Evacuation de substances toxiques, nuisibles ou nocives.....	815
Section 3. Protection des espèces marines et conservation et utilisation durable de la biodiversité marine .....	816
§1. Réglementation des prises et prélèvements .....	816
§2. Réglementation du commerce international.....	817
§3. Mesures spatiales de protection.....	818
A. Les mesures sectorielles .....	818
B. Les aires marines protégées.....	820
§4. La conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine .....	821
Section 4. Les défis émergents .....	823
§1. Les nouvelles causes de dégradation des écosystèmes marins .....	823
A. Changements climatiques.....	823
B. Acidification des océans.....	825
C. Pollution sonore.....	826
D. Débris marins.....	827
§2. Vers un nouvel instrument sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale ?.....	828
§3. Les limites du cadre juridique .....	831
Chapitre 6. Les activités scientifiques.....	837
Section 1. Introduction .....	837
§1. L'importance de la recherche scientifique marine. Son contenu .....	837
§2. La nécessité d'un encadrement juridique .....	838
Section 2. Le régime juridique de la recherche scientifique marine.....	838
§1. L'évolution de la recherche scientifique marine avant 1982 .....	838
§2. La recherche scientifique marine dans la convention sur le droit de la mer de 1982.....	840
A. Définition de la recherche scientifique marine.....	841
B. Le régime de la recherche scientifique marine .....	842
1. <i>Dispositions générales</i> .....	842
2. <i>Coopération internationale</i> .....	843
3. <i>Conduite et promotion de la recherche scientifique marine</i> .....	843
a. Les dispositions applicables dans les zones sous juridiction nationale .....	843
i. Mer territoriale.....	843
ii. ZEE et plateau continental.....	844
b. Les dispositions applicables dans les zones au-delà de la juridiction nationale .....	845
4. <i>Statut des installations et matériels utilisés pendant les activités de            recherche scientifique marine</i> .....	845
5. <i>Responsabilité</i> .....	846
6. <i>Règlement des différends</i> .....	846

§3. Les relations avec d'autres conventions .....	847
§4. Forces et faiblesses du régime de la recherche scientifique marine de la convention de Montego Bay.....	848
A. La force de la coopération internationale .....	848
B. La protection de l'environnement.....	849
C. Interactions entre la recherche scientifique marine et le droit de la mer.....	849
D. La recherche scientifique marine concernant les ressources génétiques dans la Zone.....	850
Section 3. La pratique des Etats .....	851
§1. Etats côtiers.....	852
§2. Etats sans littoral .....	852
§3. Union européenne .....	852
<b>Chapitre 7. Le développement et le transfert des techniques marines .....</b>	<b>855</b>
Section 1. La partie XIV : un projet ambitieux réduit à la simple expression d'un « engagement-cadre » .....	857
Section 2. Le contenu des dispositions de portée générale relatives au développement et au transfert des techniques marines .....	858
§1. Les principes applicables en matière de développement et de transfert des sciences et techniques de la mer.....	859
§2. La coopération internationale.....	861
§3. Les mécanismes de coordination et de collaboration scientifiques et techniques nationaux et régionaux .....	862
Section 3. L'apport de la Commission océanographique intergouvernementale aux dispositions de la partie XIV .....	863
<b>Chapitre 8. Statuts juridiques des Etats sans littoral et des Etats géographiquement désavantagés .....</b>	<b>867</b>
Section 1. La liberté de transit.....	869
§1. Bases statutaires .....	869
A. Le dispositif conventionnel de la « liberté » de transit .....	870
B. Tentatives d'élaboration d'un « droit » de transit .....	872
§2. Mécanismes de mise en œuvre .....	873
A. La rareté de conventions bilatérales relatives au transit .....	873
B. Prolongements.....	876
Section 2. Les libertés des mers .....	877
§1. La navigation maritime .....	878
A. Le droit au pavillon maritime.....	878
B. L'accès aux ports.....	880
§2. L'exploitation des ressources maritimes .....	883
A. Les ressources biologiques.....	883
B. Les ressources minérales .....	886

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 9. La protection du patrimoine culturel subaquatique .....	891
Section 1. L'émergence de règles spéciales .....	892
§1. Les sources pertinentes .....	892
§2. La définition changeante du patrimoine culturel subaquatique .....	894
Section 2. Un régime juridique au service de la dimension patrimoniale des biens .....	897
§1. La protection du patrimoine .....	897
§2. La reconnaissance des liens avec l'Etat d'origine .....	898
Section 3. Un certain redécoupage des espaces maritimes .....	899
§1. La possible mise en place d'une zone archéologique marine .....	900
§2. L'extension par l'Etat côtier de son propre espace de compétence .....	902

CINQUIÈME PARTIE

LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT INTERNATIONAL DE LA MER

Chapitre 1. La police de la mer .....	907
Section 1. Les domaines d'intervention du pouvoir de police.....	907
§1. Pouvoir de police de l'Etat côtier .....	908
A. Eaux intérieures et ports.....	908
B. La mer territoriale.....	909
C. La zone contigüe .....	911
D. Détroits et eaux archipélagiques.....	911
E. La ZEE .....	911
F. La haute mer .....	912
§2. Le pouvoir de police de l'Etat du pavillon .....	914
§3. Le pouvoir de police des autres Etats .....	914
A. La piraterie .....	915
1. <i>La définition de la piraterie</i> .....	916
2. <i>Mesures de répression de la piraterie</i> .....	918
3. <i>La coopération internationale pour la prévention et la répression de la piraterie</i> .....	919
B. Les navires sans nationalité .....	921
C. Les émissions non autorisées diffusées depuis la haute mer.....	922
D. Le droit de visite .....	922
E. Le consentement de l'Etat du pavillon.....	923
F. Les résolutions contraignantes du Conseil de sécurité .....	924
§4. Coopération à l'égard des mesures prises contre certaines infractions en mer ...	924
A. Le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.....	925
B. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée .....	926
1. <i>L'accord des Nations Unies sur les stocks de poisson</i> .....	928
2. <i>Les instruments de la FAO sur la pêche</i> .....	929
3. <i>Les organisations et arrangements régionaux de pêche</i> .....	929

C. Les actes terroristes contre la navigation, les installations offshores et les autres intérêts maritimes .....	930
D. Transport d'esclaves, traite de personnes et trafic de migrants en mer .....	932
1. <i>Le transport d'esclaves et la traite de personnes en mer</i> .....	932
2. <i>Le trafic de migrants en mer</i> .....	933
Section 2. La mise en œuvre du pouvoir de police.....	935
§1. La mise en œuvre du pouvoir de police dans le cadre des compétences exclusives.....	936
A. Compétences exclusives par principe et mise en œuvre des pouvoirs de police.....	937
1. <i>Exclusivité de la compétence territoriale dans les zones maritimes             sous souveraineté étatique (eaux intérieures/ports, mer territoriale,             eaux archipélagiques, détroits)</i> .....	937
2. <i>Exclusivité de la compétence de l'Etat du pavillon en haute mer</i> .....	939
3. <i>Exclusivité de la compétence de l'Etat du pavillon pour les navires d'Etat             où qu'ils se trouvent</i> .....	940
B. Limitations, atténuations ou exceptions aux compétences exclusives et mise en œuvre des pouvoirs de police.....	940
1. <i>Limitations ou exceptions à l'exclusivité de la compétence territoriale en             eaux intérieures (concurrence des compétences Etat du port et Etat du             pavillon)</i> .....	941
2. <i>Limitations ou exceptions à l'exclusivité de la compétence territoriale             en mer territoriale, détroits et eaux archipélagiques (concurrence des             compétences entre Etat côtier ou Etat riverain ou Etat archipélagique             et Etat du pavillon)</i> .....	942
3. <i>Exceptions à la compétence exclusive de l'Etat du pavillon en haute mer             (concurrence des compétences entre Etat du pavillon et Etats tiers)</i> .....	944
§2. La mise en œuvre du pouvoir de police dans le cadre des compétences concurrentes .....	948
A. Compétences concurrentes par principe et mise en œuvre des pouvoirs de police .....	948
1. <i>Répartition des compétences dans la ZEE et le plateau continental</i> .....	948
2. <i>Répartition des compétences dans la zone contigüe</i> .....	951
3. <i>Répartition et concurrence des compétences dans la Zone</i> .....	952
B. Compétences concurrentes prévues par des régimes spéciaux et mise en œuvre des pouvoirs de police.....	953
1. <i>Compétences concurrentes conventionnellement ou unilatéralement             prévues dans les eaux sous souveraineté</i> .....	954
2. <i>Compétences concurrentes conventionnellement ou unilatéralement             prévues en haute mer</i> .....	955
3. <i>Compétences concurrentes prévues par le droit de l'Union européenne             pour les zones maritimes des Etats membres et les navires battant leurs             pavillons</i> .....	959
Section 3. Les moyens d'action autorisés.....	962
§1. Une diversité croissante des moyens d'action.....	963
A. Les moyens d'action préventifs.....	963

TABLE DES MATIÈRES

1. <i>Renforcement des capacités</i> .....	963
2. <i>Techniques de protection</i> .....	965
a. Patrouilles et droit de visite.....	965
b. Convois et équipes embarquées.....	969
B. Les moyens d'action répressifs.....	971
1. <i>Interdictions navales et poursuite</i> .....	971
a. Embargo et blocus.....	971
b. Poursuite (hot pursuit) et arraisonnement.....	973
2. <i>Arrestation et jugement des individus</i> .....	975
a. Interpellations et enquêtes.....	975
b. Poursuites judiciaires et jugements.....	977
§2. Une mise en œuvre en quête d'efficacité.....	979
A. Les agents autorisés.....	979
1. <i>La double dimension unilatérale/multilatérale</i> .....	980
2. <i>La double dimension public/privé</i> .....	981
B. Les garanties.....	984
1. <i>Les garanties relatives à la conduite des actions de police</i> .....	984
2. <i>Les garanties relatives à la conduite des poursuites judiciaires</i> .....	985
Chapitre 2. Le règlement des différends.....	989
Section 1. Le système de règlement des différends de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.....	989
§1. Un système flexible de règlement obligatoire des différends.....	991
A. Partie XV, section 1.....	992
B. Partie XV, section 2.....	994
§2. Les différends couverts et le droit applicable à leur règlement.....	995
A. Principe.....	995
B. Exceptions.....	998
1. <i>Dans un sens extensif</i> .....	998
2. <i>Dans un sens restrictif</i> .....	1000
a. L'article 297.....	1001
b. L'article 298.....	1002
c. Relations entre les articles 297 et 298 et l'article 288, §1.....	1006
§3. Les mécanismes proposés par la Convention.....	1007
§4. Les règles procédurales applicables (aperçu général).....	1010
A. Les règles conditionnant le déclenchement de la procédure.....	1010
B. Les règles régissant le fonctionnement de la procédure.....	1012
1. <i>Droit de la preuve</i> .....	1013
2. <i>Fragmentation procédurale ?</i> .....	1014
3. <i>Procédures spécifiques</i> .....	1014
a. Mesures conservatoires.....	1014
b. Prompte mainlevée.....	1015
c. Chambre des fonds marins.....	1018

TRAITÉ DE DROIT INTERNATIONAL DE LA MER

Section 2. Le règlement des différends en-dehors de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer .....	1020
§1. Le règlement des différends lorsque la Convention n'est pas applicable .....	1021
A. Les techniques habituelles de règlement des différends relevant du droit de la mer .....	1021
B. L'emprunt des procédures de règlement de la Convention.....	1026
§2. Le règlement des différends en-dehors de la Convention, alors qu'elle est applicable.....	1028
A. La question des différends antérieurs à l'entrée en vigueur de la Convention.....	1028
B. La mise à l'écart des procédures de règlement prévues par la Convention.....	1031
1. <i>L'article 281</i> .....	1032
2. <i>L'article 282</i> .....	1039
C. Le recours à des procédures internes .....	1047
Section 3. L'articulation entre procédures de règlement des différends.....	1049
§1. L'articulation des procédures successives.....	1050
§2. L'articulation des procédures parallèles .....	1053

SIXIÈME PARTIE

DROIT DE LA MER ET AUTRES BRANCHES DU DROIT INTERNATIONAL

Chapitre I. Droit de la mer et droit du maintien de la paix et de la sécurité internationales.....	1063
Section 1. Du jus ad bellum au jus in bello .....	1063
§1. Conditions du recours à la force en mer .....	1063
A. La force en mer prohibée .....	1064
1. <i>La nature de l'interdiction</i> .....	1064
2. <i>Le contenu de l'interdiction</i> .....	1066
B. La force en mer autorisée .....	1067
1. <i>Les mesures de police en mer</i> .....	1067
2. <i>Les exercices militaires en mer</i> .....	1069
§2. Encadrement juridique des conflits armés en mer .....	1070
A. L'insuffisance du droit international humanitaire ?.....	1071
1. <i>La difficile appréciation de l'applicabilité du droit international humanitaire</i> .....	1071
2. <i>Les défauts du corpus normatif pertinent</i> .....	1073
B. L'utilité limitée du droit de la neutralité ? .....	1075
1. <i>Les hypothèses peu nombreuses de mise en jeu du droit de la neutralité</i> .....	1075
2. <i>Le contenu classique des droits et devoirs des Etats neutres et des belligérants</i> .....	1076
Section 2. Autres aspects de la sécurité collective en mer.....	1077
§1. Droit des sanctions .....	1077
§2. Droit de la maîtrise de l'armement en mer .....	1080
A. La démilitarisation et la dénucléarisation de certaines zones maritimes .....	1081



TABLE DES MATIÈRES

B. La lutte contre la prolifération des armes de destruction massive .....	1081
Chapitre 2. Droit de la mer et droit international économique et social.....	1083
Section 1. Aspects de droit international économique.....	1085
§1. Les échanges des produits de la mer .....	1086
§2. Conservation des ressources biologiques et préservation du milieu marin.....	1090
§3. Les activités dans la « Zone » .....	1092
§4. Règlement des différends .....	1094
Section 2. Aspects de droit international social.....	1095
§1. La Convention sur le travail maritime.....	1095
§2. Portée .....	1096
§3. Principes directeurs .....	1097
§4. Contrôle interne de la mise en œuvre.....	1098
Chapitre 3. Droit de la mer et protection internationale de l'individu .....	1099
Section 1. Consolidation mutuelle.....	1100
§1. Irrigation des droits de l'Homme .....	1100
A. Une juridiction étendue.....	1100
B. Des obligations précisées .....	1102
§2. Humanisation du droit de la mer .....	1104
A. Le rejet d'une zone de non-droit .....	1104
B. Des considérations élémentaires d'humanité en mer .....	1106
Section 2. Coordination lacunaire .....	1108
§1. Lacunes du droit de la mer et entrave à la réalisation des droits de l'Homme..	1108
A. Violation verticale des droits de l'Homme.....	1109
B. Protection horizontale des droits de l'Homme.....	1110
§2. Les écueils du droit de la mer et des droits de l'Homme en matière de lutte contre l'immigration clandestine.....	1112
A. Le droit d'errer en mer .....	1112
B. Port de débarquement et demande d'asile .....	1114
Chapitre 4. Droit de la mer et droit aérien.....	1119
Section 1. Similitudes.....	1120
Section 2. Divergences.....	1124
§1. Evolution dans le temps .....	1124
§2. Statuts et utilisations .....	1129
§3. Droit de passage inoffensif.....	1138
§4. Place des sources.....	1141
§5. Règlement des litiges de nature privée.....	1144
§6. Aspects institutionnels .....	1145
§7. Règlement des différends .....	1145

Eléments de bibliographie.....	1149
I. Histoire du droit de la mer .....	1149
II. Aspects généraux du droit de la mer.....	1151
III. Recueil des cours de l'Académie de droit international .....	1161
IV. Délimitation des espaces marins .....	1162
V. Mer territoriale, eaux territoriales et zone contigue.....	1165
VI. Détroits.....	1171
VII. Iles .....	1174
VIII. Eaux Archipélagiques.....	1175
IX. La zone économique exclusive .....	1176
X. La haute mer.....	1177
XI. Le plateau continental .....	1179
XII. Le fond des mers, la zone .....	1184
XIII. Régions polaires et droit de la mer .....	1187
XIV. Pêches .....	1187
XV. Recherche scientifique marine.....	1191
XVI. Navigation et navires.....	1192
XVII. Patrimoine culturel subaquatique.....	1194
XVIII. La criminalité en mer.....	1195
XIX. Règlement des différends .....	1196
XX. Commentaires de la jurisprudence en droit de la mer.....	1198
XXI. Recueils de documents .....	1205
XXII. Périodiques spécialisés.....	1205
Index thématique.....	1207
Index des instruments juridiques.....	1243
Index de la jurisprudence .....	1283
I. Conciliation.....	1283
II. Missions d'enquête et d'établissement des faits .....	1283
III. Arbitrage .....	1283
IV. Cour permanente de Justice internationale.....	1286
V. Cour internationale de Justice .....	1286
VI. Tribunal international du droit de la mer.....	1290
VII. Organe de règlement des différends de l'OMC .....	1292
VIII. Juridictions régionales .....	1293
IX. Autres juridictions ou quasi juridictions internationales .....	1294
X. Juridictions internes.....	1295